

La première régata de l'année a été dédiée à la SNSM



Le chèque a été remis à la SNSM.

Onze bateaux ont participé à la régata de la SNSM (société nationale de sauvetage en mer), organisée traditionnellement par le Cercle nautique Honfleur.

HONFLEUR

Samedi à 10h30, a été lancée la première régata de l'année, inscrite au calendrier de la Fédération Française de Voile et organisée par le CNH (Cercle nautique de Honfleur). Onze bateaux, dont plusieurs

de l'école de voile du club, ont pris le large, pour un parcours dit « banane », entre Vasouy et le pont de Normandie. « Les conditions météo étaient bonnes », explique Claude Lecharpentier, président du



Les voiliers se sont élancés au large de Honfleur.

club, « avec une mer plate et un vent léger de Nord-Est ».

Si la SNSM était présente tout au long de la régata, afin de surveiller les bateaux, elle était également au centre de la journée grâce à une remise de chèques à l'issue de la course, lors de l'annonce des résultats. Un premier chèque de 500 € lui a été remis au nom du CNH, un autre de 220 €, représentant l'intégralité des inscriptions des participants de la régata.

Un appel aux dons pour la SNSM

Le président de la SNSM, Jean-François Guelennoc, a tenu à remercier tout le monde : « En 2024, nous allons devoir changer notre vedette Notre-Dame-du-Port, pour un coût de 2 millions d'euros. Même avec des aides, comme celle de la mairie, de la récente vente aux enchères de tableaux ou

encore le chèque reçu lors de la dissolution de l'association Rive Gauche 2000, il nous faut trouver 500 000 €. On veut y arriver, même si les dépenses de fonctionnement sont importantes cette année, soit presque 40 000 € ! »

■ CNH, 8 rue Saint Antoine, 02 31 98 87 13, cnh-honfleur.fr

Résultats

Sept bateaux ont pu terminer la course. Les résultats sont les suivants :

1^{er} : Le Crazy Lady de Mathieu Benaïchouche

2^e : Le Jackpot de Michael Lemer

3^e : Le Perroquet Vert de Stephan Vie

Pays Auge 3/5/2022